

**SECTION 2- BUREAUX DE POSTE DEPENDANT DE CELUI DE CANALA :
BUREAUX DE KOUAOUA, NAKÉTIET NÉGROPO**

Durant son existence, et préalablement à l'organisation du service "Poste Mobile", le bureau de poste de Canala, compte tenu de l'étendue, mais surtout de la configuration géographique de cette circonscription (nombreuses vallées encaissées, difficultés d'accès dues aux rivières entre les différents centres) s'est vu complété par trois autres bureaux, Nakety, Kouaoua, puis Négropo.

I- BUREAU DE NAKETY

Le premier bureau à voir le jour fut celui de Nakéty. Il ne fit pas l'objet d'une création officielle, mais d'un simple avis paru au JONC du 9 janvier 1891 précisant que "l'Administration informe le public que les bureaux de.... Nakéty sont ouverts aux communications postales et télégraphiques". Ce centre, situé à 7-8 km de Canala a vu l'installation d'une mission catholique en 1865, puis l'exploitation des mines de stibine (antimoine) dans les années 1883/1885, enfin de chrome et de nickel, notamment la mine "Bienvenue".

Le bureau fut fermé par décision du 15 mars 1895, mais rouvrit par arrêté du 12 décembre 1901 (JONC du 21 décembre 1901) «attendu que la réouverture du bureau postal et télégraphique de Nakéty est demandée avec insistance tant par les colons de ce centre que par la Commission municipale de Canala : à la date du 1er janvier 1902, le bureau de Poste et de Télégraphe de Nakéty sera rétabli et ouvert au public».

Ce bureau secondaire était tenu par des agents auxiliaires; nous trouvons notamment Mme Marie Marchioni, de 1905 à 1907, remplacée par Mlle Madeleine Bernier, en qualité de gérante auxiliaire, par décision du 25 avril 1908, elle-même suivie de Mme veuve Bernier, en qualité d'agent auxiliaire, en avril 1910, chargée également de la direction de l'école mixte de Nakéty; puis Mme A. Bouteiller, qui, par décision du 21 juin 1926, fut remplacée par Mme A. Cherrier.

Ce bureau, agence postale à compter de 1959, a toujours fonctionné, puisque nous le retrouvons dans toutes les listes, jusqu'à sa fermeture définitive le 1er janvier 1997. Le centre de Nakéty est maintenant desservi par l'annexe mobile de Canala (Classement : voir Fascicule B-1).

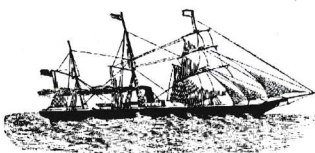


Ouverture d'une mine de Nickel

La mine de nickel *Bienvenue* à Nakéty va incessamment entrer en exploitation. Cette mine qui appartenait à M. Fullet a été exploitée par ce dernier, d'abord seul, et ensuite en association avec M. Bridon, jusqu'en 1902. A la mort de ces deux vieux calédoniens, ce fut la Maison Chalas qui se rendit acquéreur de la mine sur laquelle aucune extraction n'avait été opérée depuis 1903, mais les prospectes ont déjà permis d'établir que des travaux d'ouverture pourraient être entrepris sur de nouveaux points.

La *Bienvenue* est située à Nakéty, dans la Baie de Pouro et non loin du rivage. Un va-et-vient d'une portée d'environ 1.200 m. assurera seul le trafic, c'est-à-dire qu'il ne nécessitera pas l'emploi de voies ferrées et de wagonnets : c'est une grosse économie par les temps actuels. On sait que sur les mines calédoniennes la plus grande portée obtenue des câbles a été de 1.600 m. mais avec un support au centre. Les navires chargeurs de minerai de nickel ne pourront s'approcher du wharf qu'à une distance de 600 m.

Le Bulletin du Commerce - avril 1918



**LES DIFFERENTS CACHETS-A-DATE
DU BUREAU DE POSTE DE NAKETY**

TYPE E

VARIANTE E - 1



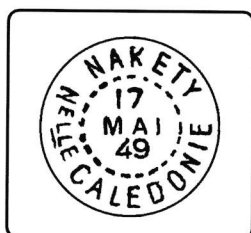
Cachet découvert en 1999 (type jamais répertorié). Dans les années 1900/1910, le mot "NAKETY" a été supprimé et ce cachet devint les variantes E-2 et E-3

TYPE G



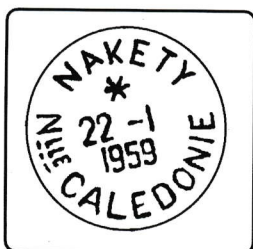
23,5mm

1ère date connue :
3 janvier 1903



24mm

TYPE H



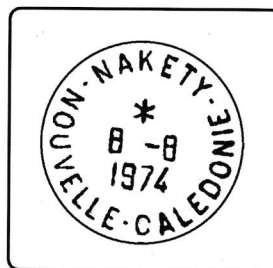
Variante H - 2

TYPE I

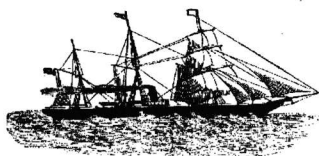


Variante H - 2

TYPE J



Modèle J - AP



N° 1206. — ARRÊTÉ : *Réouverture du bureau de Poste et Télégraphe de Nakéty.*

(Du 12 décembre 1901.)

LE GOUVERNEUR DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE ET DÉPENDANCES, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, OFFICIER D'ACADÉMIE.

Attendu que la réouverture du bureau postal et télégraphique de Nakéty est demandée avec insistance tant par les colons de ce centre que par la Commission municipale de Canala ;

Attendu que l'effectif du personnel des Postes et Télégraphes accepté par le Conseil général lors de sa dernière session budgétaire permet de donner satisfaction à ce vœu ;

Vu l'arrêté du 14 octobre 1899 portant réorganisation du service des Postes et Télégraphes ;

Vu le décret organique du 12 décembre 1874 ;

Sur la proposition du Chef du Service des Postes et Télégraphes ;

ARRÊTE :

Art. 1^{er}. — A la date du 1^{er} janvier 1902 le bureau de Poste et de Télégraphe de Nakéty sera rétabli et ouvert au public.

Art. 2. — Le Chef du Service des Postes Télégraphes est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera communiqué et enregistré partout où besoin sera

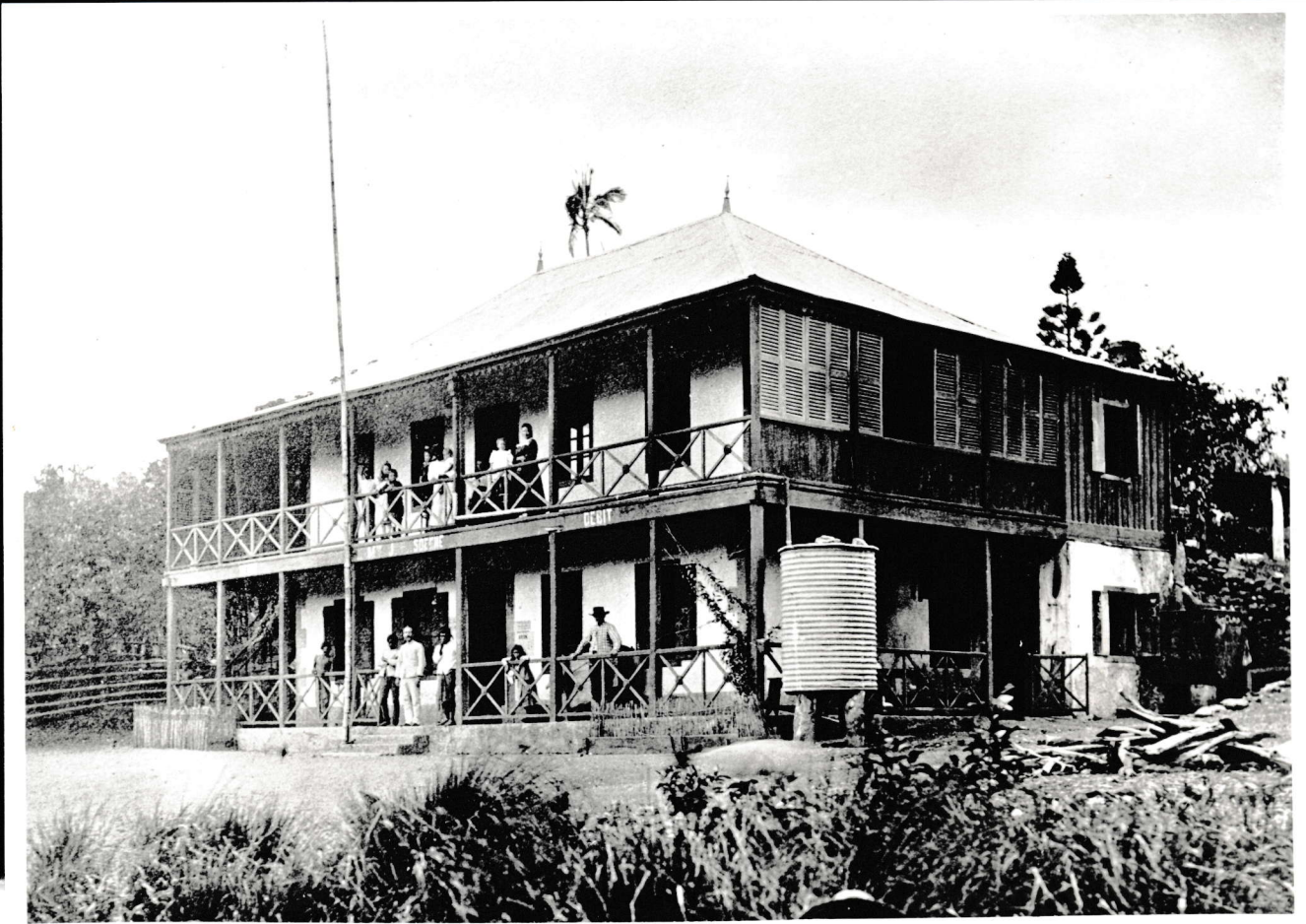
Nouméa, le 12 décembre 1901.

P. FEILLET.

Par le Gouverneur :

*Le Chef du Service
des Postes et Télégraphes,*

R. DE ROUVRAY.



23 mm - large séparation entre «Nakety» et
«Nouvelle-Calédonie»
1ère date connue : 3 janvier 1903





24 mm -
séparation étroite
entre «Nakety» et
«Nouvelle-Calédonie»



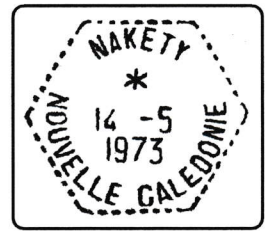
TYPE H



Variante H - 2

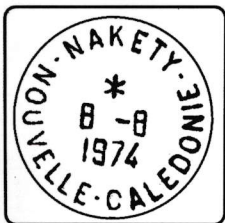


TYPE I

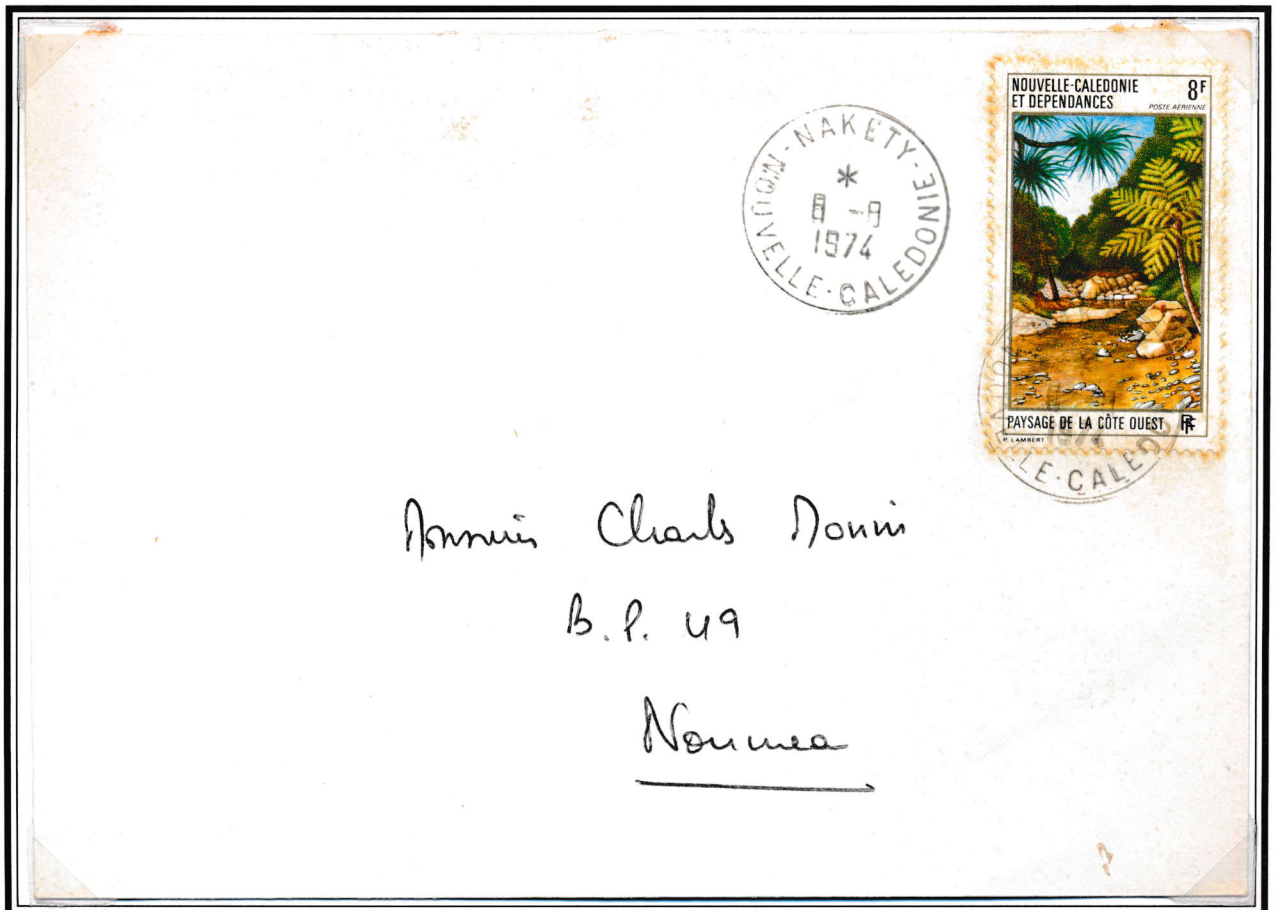


Variante H - 2

TYPE J



lettres :
22,5 mm





lettres :
33 mm



Modèle J - AP



M. Denis LADIESSE
C/O Me DARRE
BP 459
NOUMEA

MARQUE DE RECOMMANDATION

Maitre Roger Polard

Notaire

Noumea



N° 115 NAKETY

